

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Services à la personne

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement social et médico-social des personnes, • Encadrement et coordination d'équipes dans les structures d'aide à domicile, dans des structures médico-sociales • Gestion de ressources humaines, recrutement de personnels • Gestion de projet, organisation du travail • Evaluation des prestations accomplies 	<p>Compétences transversales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p>Compétences spécifiques de la mention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins d'un bénéficiaire, d'un client, d'une famille ou d'un territoire, en matière de services aux personnes en s'appuyant sur des connaissances institutionnelles et propres aux Shs (droit, sociologie, économie, psychologie) – Mettre en œuvre des dispositifs adaptés aux problématiques psychologiques, sociales et médicales spécifiques de la petite enfance, de la vieillesse et du handicap - Concevoir à partir de l'analyse des besoins des solutions de nouveaux services adaptés aux personnes ou aux territoires, ou des améliorations de services existants. - Réaliser un projet et des actions conformes au diagnostic des besoins de services aux personnes au sein d'une équipe projet, en utilisant des outils collaboratifs. - Coopérer avec l'ensemble des acteurs (bénéficiaires et autres professionnels ou partenaires) pour co-construire et mener un projet d'intervention - Organiser le travail des intervenants d'une équipe de services à la personne en respectant les délais et les contraintes économiques, à l'aide d'outils adaptés (gestion de plannings...). - Veiller à l'application stricte d'un cahier des charges et des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que des normes environnementales lors des interventions auprès de clients. - Réaliser la gestion comptable et financière d'une structure spécifique - Mettre en œuvre une politique et une gestion RH et recruter des personnels - S'impliquer dans des partenariats et des réseaux, solliciter leur aide - Accompagner les équipes et chercher à développer la communication bienveillante pour une meilleure efficacité de l'action - Mettre en œuvre et partager avec les équipes et les partenaires, les principes d'une inclusion universelle - Respecter et partager des principes éthiques et déontologiques relatifs aux champs du soin et de l'intervention - Intégrer une logique de démarche qualité dans ses interventions. - Évaluer des actions engagées ou réalisées : ajuster des projets et des postures professionnelles d'intervention. - Partager des bilans d'activité avec des partenaires en vue d'améliorer les services et prestations <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	

